

JEUX DU COMMONWEALTH CANADA

POLITIQUE SUR LES LANGUES OFFICIELLES

PRÉAMBULE

L'Association canadienne des Jeux du Commonwealth (JCC) s'engage à respecter la *Loi sur les langues officielles*. JCC croit en une communication libre et ouverte ainsi qu'au respect des opinions, des rôles et des contributions de chacun, notamment (mais pas exclusivement) les membres d'Équipe Canada, les leaders sportifs, les stagiaires et les bénévoles de l'ensemble de l'Association.

POLITIQUE

Les langues officielles à JCC sont l'anglais et le français. JCC tient résolument à ce que toute personne désirant communiquer avec JCC puisse le faire dans l'une ou l'autre des langues officielles.

PROCÉDURES

Communication interne

Même si la plupart des fonctions de travail à l'interne sont en anglais, toute personne qui demande de l'information en français la recevra par écrit ou oralement.

JCC est réceptif à l'équilibre linguistique et recherche de telles occasions au moment d'embaucher des candidats, peu importe le poste et le niveau au sein de l'Association. Par ailleurs, il n'y aura aucune atteinte aux droits et aux privilèges des personnes unilingues à JCC parce qu'elles parlent uniquement l'anglais ou le français.

Communication externe

JCC s'assure que les deux langues officielles sont représentées de façon équitable dans toutes les publications produites, y compris :

- a. Les publications, le site Web^{*1}, les communiqués de presse et tous les documents directement liés aux activités de JCC.
- b. Le contenu des médias sociaux (p. ex. Facebook, Twitter, LinkedIn) est rédigé dans la langue choisie par l'auteur. Les invitations officielles, les extraits de communiqués de presse et les articles émanant de JCC sont rédigés dans les deux langues officielles.
- c. Les procès-verbaux de l'Assemblée générale annuelle et des autres comités sont traduits si une demande de traduction est formulée.
- d. La correspondance au sujet des politiques et des programmes ainsi que la correspondance personnelle avec un membre francophone.
- e. L'accueil téléphonique au Bureau national de JCC et au siège social.

*¹ JCC s'engage à offrir un contenu tant en anglais qu'en français sur son site Web. Toutefois, les liens externes sont hors de son contrôle et sont fournis seulement à titre de courtoisie. Les renseignements recueillis sur ces sites Web sont donc disponibles uniquement dans la ou les langues utilisées sur ces sites.

Évènements, rencontres et réunions

Dans la mesure du possible, JCC s'assure que les deux langues officielles sont représentées de façon équitable aux évènements, aux rencontres et aux réunions de l'Association (c.-à-d. les réunions et les réceptions avec des discours, les annonces et les conférences de presse, etc.).

Villes candidates et comités organisateurs des Jeux

Toutes les villes candidates canadiennes et tous les comités organisateurs des Jeux doivent s'engager à respecter les deux langues officielles et à produire toute la documentation officielle dans les deux langues officielles.

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Date de création : Janvier/février 2005

Date de révision : Septembre 2013

Date d'approbation : 2 novembre 2013